



GROUPEMENT des **SYLVICULTEURS** du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Qui sommes-nous ?**

- Groupement des sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais : association loi 1901, créée en 1985, le GSHM est l'une des 6 associations de propriétaires forestiers de la Loire
- **Pour tous les propriétaires forestiers, petits ou grands, connaisseurs ou novices, soucieux de valoriser la forêt durablement**
- Plus de 300 adhérents
- **L'assurance responsabilité civile** pour les parcelles boisées et l'abonnement à 2 revues forestières
et, avec l'appui du CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière :
- L'accès à des informations qualifiées, des échanges de techniques et réflexions,
- Des sorties terrain, des voyages et des opérations de sensibilisation auprès des scolaires
- L'accès aux formations du FOGEFOR



GROUPEMENT des **SYLVICULTEURS** du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Au programme aujourd'hui**

- Quelques rappels utiles
- Aspects réglementaires
- Travaux forestiers
- Voirie forestière
- Plan de soutien Département
- Interlocuteurs



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Quelques rappels 1/3

- La forêt ligérienne c'est 146 000 hectares **31% de la surface du département**
 - Sur le territoire Loire Forez Agglomération : 48 688 ha **37 % du territoire**
- 4% de forêts publiques - **96% de forêts privées** - 45700 propriétaires - **2,6 ha de surface moyenne**
 - Sur LFA 97% de forêts privées – 16 500 propriétaires – 2,9 ha en moyenne
- Filière bois : 1800 entreprises, **7000 emplois**
 - LFA : 443 entreprises 1515 emplois
- Forêt publique dans la Loire
 - 9200 ha gérés par l'ONF – surface moyenne 53 ha – 40 000 m3 de bois commercialisé par an, majoritairement résineux
- **Une forêt privée très morcelée**
 - 90 % ont moins de 4 ha – 4% des propriétaires possèdent 38% de la surface
 - Seul 40% de l'accroissement annuel (bois produit par la forêt en un an) est récolté (sur LFA)



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Quelques rappels 2/3

- La multi fonctionnalité, principe structurant de la forêt française
 - **Fonction économique**
 - **Fonction écologique**
 - **Fonction sociétale et touristique**
- et ses fonctions complémentaires
 - préparer l'avenir : recherche, innovation, changements climatiques
 - équilibre forêt-gibier
 - préservation de la qualité des sols

Un arbre de
5 m³



peut
absorber

5
TONNES
de CO₂

=



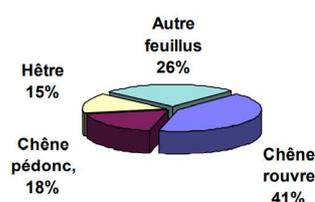
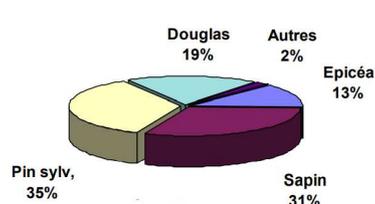
5
VOLS
aller-retour entre
Paris et New-York



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Quelques rappels 3/3

- Les peuplements forestiers de la Loire
 - 68% de résineux en volume – 48% en surface
 - 32% de feuillus en volume – 52% en surface



- Les méthodes de gestion sylvicoles
 - futaie régulière et renouvellement par plantation ou régénération naturelle
 - futaie irrégulière avec coupes de jardinage
 - taillis avec coupe tous les 30/50 ans
 - mix taillis futaie



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Aspects réglementaires

- **Les coupes rases sans document de gestion durable**
Les coupes de **plus de 2 ha** d'un seul tenant **enlevant plus de 50%** du volume des arbres de futaie : **soumises à autorisation**
- **Reconstitution de l'état boisé après coupe**
Dans tout massif boisé d'une étendue **supérieure à 4 ha**, les coupes **rases supérieures à 1 ha** doivent être **reboisées** à défaut de reconstitution naturelle satisfaisante dans un **délai de 5 années** à compter de la date du début de la coupe rase.
- **Le défrichement**
Détruire l'état boisé d'un terrain de manière volontaire et mettre fin à sa destination forestière – Autorisation obligatoire



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Travaux forestiers

- **La vie d'un chantier : conseils et remarques**
 - Etat des lieux
 - Chronophage pour l' élu comme pour l'entreprise
 - Conseil : prise de photos, partagées entre le DO et la commune : simple, rapide et efficace
 - Qualité d'un chemin : subjectif !
 - Pas la même vision entre une entreprise et un élu
 - Usage et usure des chemins : les forestiers mais pas seulement
 - Piste **forestière** est avant tout **forestière**, même si l'on doit garantir la multifonctionnalité de la forêt
 - Tenter de systématiser l'usage du mode opératoire pour des relations pacifiées et des échanges constructifs - Des travaux en cours Fibois 42 pour faciliter les process



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Voirie forestière 1/3

- **Intérêt de la desserte forestière**
 - **Un bon accès** (gestion et interventions facilitées)
 - Une **meilleure connaissance** et **transmission du patrimoine**
 - **Une plus value financière** (baisse des coûts d'exploitation, augmentation valeur vénale de la parcelle)
 - Une meilleure **protection contre l'incendie**



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Voirie forestière 2/3

- **Constats**
 - Manque de **dépôts**
 - **Distance** de débardage importante pour de nombreuses parcelles du secteur (38% de la surface forestière de LFA est exploitable)
 - **Productivité** du massif (10-11m³/ha/an)
 - **Volume important** de bois à exploiter dans un proche avenir
 - Manque de renouvellement de la sapinière
 - Entrepreneurs de Travaux Forestiers de moins en moins nombreux qui **sélectionneront** de plus en plus les chantiers en délaissant les parcelles difficiles d'accès



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... Voirie forestière 3/3

- **Opportunités actuelles**
 - Le schéma de desserte forestière du département de la Loire pour 2008-2022 a classé ce projet en C1 (à faire en priorité dans les 5 ans)
 - Plusieurs conventions permettent financer les actions du CRPF en matière de desserte : le projet bénéficie de **l'aide d'un technicien pour l'animation**
 - Des aides financières importantes existent encore de la part de l'Etat, de l'Europe et du Conseil départemental : **80% d'aides publiques**
 - Exemple : route forestière des Champas à Sauvain
 - 1,85 km de route, 0,79 km de piste, 3 places de dépôts pour desservir 60 ha appartenant à 42 propriétaires - OK des propriétaires pour céder les surfaces nécessaires à l'élargissement des pistes
 - lancement 2016 – réception de travaux fin 2019
 - Montant des travaux 121 770 € HT – Subventions 97 416 € - Auto financement 24 354 € : 8 769 € pour la commune, 400€/ha pour les propriétaires
- **Résultats** (Etude réalisée dans le Rhône)
 - à 5 ans, 41% de la surface desservie ont bénéficié d'au moins une action sylvicole
 - grâce à la TVA travaux sylvicoles récupérée, l'Etat perçoit 30% de la subvention accordée, soit un retour à l'investissement sur 15 ans environ



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Plan de soutien Département**

Le plan de soutien à la filière forêt/bois 2021-2027, mis en place par le Département de la Loire, s'articule autour de 9 dispositifs qui s'ajoutent aux autres aides disponibles (cf CRPF)

- Dispositif 1 : Valoriser la filière par un contrat territorial avec les EPCI
- Dispositif 2 : Soutenir les organismes forestiers privés de la Loire (Fibois, CRPF, association départementale des ETF)
- Dispositif 3 : Elargir le soutien à la desserte forestière
- **Dispositif 4 : Expérimenter de nouveaux outils autour du foncier forestier pour les jeunes sylviculteurs**
 - Aide à l'acquisition par un jeune sylviculteur de 18 à 40 ans
 - Surface minimale de 0,5 ha
 - Aide : 25 % de l'investissement d'acquisition de parcelle forestière hors frais d'actes, plafond d'acquisition subventionnable de 7 500 €



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Plan de soutien Département**

- **Dispositif 5 : Créer la ressource de demain par le reboisement adapté au changement climatique**
 - **terrains à boiser**, terrains après coupe ayant généré un revenu maximal de **9 000 €/ha** de vente de bois sur pied - mutation à titre onéreux après coupe rase excédentaire
 - propriétaire **public ou privé** dans la Loire de tènements à boiser ou reboiser de **0,5 à 4 ha**
 - dispositif de base (voir détails sur www.loire.fr)
 - Aide forfaitaire de 2 000 €/ha pour un boisement ou reboisement résineux (1 000 plants/ha minimum).
 - Aide forfaitaire de 2 300 €/ha pour un boisement ou un reboisement feuillu
 - Aide forfaitaire de 2 300 €/ha pour la diversification en feuillus dans les boisements ou reboisements résineux



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Plan de soutien Département**

- **Dispositif 6 : Aider les sylviculteurs dans la conduite de leurs peuplements forestiers**
 - **Aides sylvicoles**
 - Propriétaires privés
 - Surface du projet éligible comprise entre 0,5 et 2 ha
 - Travaux réalisés par une entreprise forestière, une coopérative **ou le propriétaire** sylviculteur. Seul l'inventaire/martelage en sapinière doit être réalisé par un professionnel
 - Aide forfaitaire au dépressage des plantations et de la régénération naturelle : 600 €/ha
 - Aide à l'élagage de pénétration à 2 mètres : 300 €/ha
 - Aide au nettoyage de plantations : 300 €/ha
 - Aide forfaitaire à l'élagage en hauteur des feuillus et résineux : 600 €/ha
 - Aide forfaitaire à la taille de formation des feuillus : 300 €/ha
 - Aide forfaitaire à l'inventaire et martelage en sapinière : 200 €/ha
 - **Aides sanitaires**
 - Propriétaires privés, collectivités territoriales et leurs groupements, organismes forestiers
 - Aide pour la lutte contre les maladies et ravageurs préventive ou active en forêt : 150 €/ha
 - Aide au transport des bois dans un cadre collectif, de bois issus de parcelles attaquées par le scolyte ou autres parasites



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Plan de soutien Département**

- **Dispositif 7 : Accompagner l'investissement pour toutes les entreprises de la filière forêt bois**
 - Micros et petites entreprises d'exploitation forestière, de première et de seconde transformation
 - Aides de 20 à 30% des investissements éligibles
- **Dispositif 8 : Aider à l'installation des jeunes entrepreneurs de travaux forestiers**
 - Accompagner l'installation de nouveaux Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) dans l'acquisition de leurs premiers matériels et de véhicules professionnels.
 - Matériels et équipements : dépenses éligibles plafonnées à 10 000 €
 - Taux d'aide de 70 % plafonné à 7 000 € par professionnel pour le matériel de base et d'accompagnement, les EPI et le matériel informatique
 - Acquisition d'un véhicule professionnel : forfait de 5 000 €
- **Dispositif 9 : Développer la communication en faveur de la filière forêt bois**
 - Fonctionnement sous le mode d'un appel à projet annuel.
 - 20 % de la dépense éligible plafonné à 2 000 € de subvention



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt... **Interlocuteurs**

- Groupement Sylviculteurs Haut-Montbrisonnais - gshm42600@gmail.com
- CRPF - Julien Blanchon 04 77 58 02 98 julien.blanchon@crpf.fr
- ONF - Yoann Lemoine
- Fibois 42 - Elodie Thevenet
- DDT - Yves Mangavel
- Département de la Loire - Laurent Russias



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du HAUT-MONTBRISONNAIS

Un tour en forêt...

Merci pour votre
attention

